

SNUIPP-08
48 rue Victor Hugo
08000 Charleville-Mézières
tel/fax : **03 24 37 65 74**
email : snu08@snuipp.fr

à

Madame l'Inspectrice d'Académie
Directeur des Services Départementaux de
l'Éducation Nationale
20 avenue François Mitterrand
08011 CHARLEVILLE-MEZIERES CEDEX

Objet : incidences de la réorganisation des circonscriptions pour les personnels

Charleville-Mézières, le 2 avril 2010

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Depuis l'annonce de la fermeture de la circonscription de Charleville Ouest, du déménagement de la circonscription de Sedan et du redécoupage des territoires des circonscriptions, certains de nos collègues se posent beaucoup de questions. J'ai essayé de joindre Monsieur Pérignon et vous même cet après-midi, malheureusement aucun de vous deux n'était disponible.

D'une part, les collègues de l'équipe de circonscription de Sedan devraient bénéficier d'une mesure de carte scolaire s'ils en font la demande car leurs conditions de travail sont substantiellement modifiées.

D'autre part, les collègues des RASED s'attendent à ce que le redécoupage entraîne une réorganisation des secteurs d'intervention, soit à la rentrée prochaine soit à celle de 2011. Il serait normal qu'ils en soient informés avant la date limite de saisie des vœux de mutation.

Enfin, les collègues titulaires d'un poste de ZIL ou de brigade risquent de voir leur territoire de remplacement modifié et beaucoup plus étendu qu'auparavant, du fait du basculement d'une école dans une autre circonscription. A titre d'exemple, un titulaire de poste de Zil rattaché à Sormonne pourrait remplacer jusqu'à Givet, ce qui change considérablement la donne. Étant donné le fait que les secteurs d'intervention des ZIL ne sont plus respectés depuis longtemps, lorsque le besoin s'en fait sentir, on ne voit pas comment ce ne serait pas le cas. Ces collègues devraient donc bénéficier d'une mesure de carte scolaire s'ils en font la demande.

Voilà autant de questions qui doivent être entendues. Vous savez que, au SNUipp, nous sommes très attachés à des règles garantes de la transparence et de l'équité. C'est pourquoi nous souhaitons avoir des réponses claires et précises plutôt que des réponses qui laissent augurer un traitement au cas par cas, traitement source de suspicion et de malentendus.

Par ailleurs, il nous semble urgent que soit diffusée la nouvelle carte des circonscriptions que vous nous avez présentée lors du CDEN du 1^{er} avril. Nous vous demandons de la publier d'urgence sur le site de l'inspection académique et de nous la transmettre également afin que nous puissions renseigner nos collègues qui participent au mouvement. Si cela n'était pas possible, nous vous demanderions de repousser la date limite de saisie des vœux jusqu'au mercredi 21 avril.

En espérant une réponse rapide de votre part, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame l'Inspectrice d'Académie, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.



Anne du Souich
Secrétaire départementale